# MODE D'EMPLOI LUNETTES DE PROTECTION
# SOUDURE STANDARD
# 75084034

MISE EN GARDE
Ces lunettes de soudure n'offrent pas une protection oculaire illimitée. Pour votre protection, veuillez lire l'ensemble de ces instructions avant d'utiliser cette protection oculaire.

EXIGENCES
Ces lunettes de soudure sont conformes aux exigences de la Directive Européenne 89/686/CEE annexe II selon la norme européenne EN166:1995 « Protection individuelle des yeux - Spécifications » et la norme EN175:1996 « Equipement pour la protection des yeux et du visage durant le soudage et les processus associés ».

DECLARATION DE MATÉRIAU
Aucune partie de la protection oculaire en contact avec le porteur n'est constituée de matériaux connus pour causer des irritations cutanées.

RANGEMENT
Quand elles ne sont pas utilisées, il est recommandé de ranger les lunettes de soudure dans un sac en plastique ou un étui propre et sec en vue d'une protection optimale.

INSTRUCTION D'UTILISATION
Ces lunettes ont été conçues pour votre propre sécurité. Elles doivent être portées pendant toute la durée d'exposition au danger ; quitter le lieu de travail si un étourdissement ou une irritation survient ou si les lunettes sont endommagées.

NETTOYAGE ET MAINTENANCE
Afin de garder vos lunettes en bon état :
1. Ne pas utiliser de matériaux abrasifs, les nettoyer et les rincer dans de l'eau chaude savonneuse et les sécher à l'aide d'un chiffon doux.
2. Toute partie de la protection oculaire en contact avec le porteur doit être désinfecté avec de l'alcool.

DOMAINE D'UTILISATION
Ces lunettes de sécurité sont conçues afin de protéger l'utilisateur contre des lésions oculaires provoquées par l'impact d'un objet mécanique. Les lunettes présentent un marquage sur l'oculaire et la monture comportant une série de numéros et de symboles visant à indiquer le fabricant, le domaine d'utilisation, les capacités de protection et les caractéristiques opérationnelles de la protection oculaire. Les marquages des oculaires et de la monture ont la signification suivante :

- Verre de recouvrement (dimension : ∅50mm x 1,8 mm) (dimension : 50,8 x 107,9 mm x 1,8 mm)

LD 1 F CE
- CE — Certification CE
- F — Symbole de protection contre les particules projetées à grandes vitesse, basse énergie (45m/s)
- 1 — Catégorie optique
- LD — Identification du fabricant

- Verre de protection (dimension ∅50mm x 2mm)

LD 1 F CE
- CE — Certification CE
- F — Symbole de protection contre les particules projetées à grandes vitesse, basse énergie (45m/s)
- 1 — Catégorie optique
- LD — Identification du fabricant

- Filtres
Les filtres utilisés doivent être certifiés CE et leurs dimensions doivent être ∅50mm et de 50,8 x 107,9 mm. Le numéro d'échelle doit être adapté au processus de soudage correspondant. Afin de connaître leurs caractéristiques de protection, consulter le marquage et le motif d'utilisation des filtres.

-Monture

LD EN175 F CE
- CE — Certification CE
- F — Symbole de protection contre les particules projetées à grandes vitesse, basse énergie (45m/s)
- EN175 — Numéro de la norme à laquelle est conforme le produit
- LD — Identification du fabricant

REMPLACEMENT DES PIECES DE RECHANGE, ACCESSOIRES ET INSTRUCTIONS DE MONTAGE
N'utiliser que des pièces de rechange d'origine. Pour remplacer le verre, vous devez vous assurer de la compatibilité du marquage et du montage du verre droit.

DURÉE D'UTILISATION
Contrôler régulièrement pour déceler tout dommage éventuel. Lorsque la monture devient dure et fragile, les lunettes de soudure doivent être remplacées.

AVERTISSEMENT

- Le produit est destiné à protéger les yeux contre tout risque d'impact modéré mais N'est PAS incassable.
- Ne pas modifier ni altérer la protection oculaire.
- Des verres piqués ou rayés restreignent la vision et réduisent gravement la protection et devraient être remplacés immédiatement.
- Toujours vérifier avec le personnel de contrôle afin de garantir que vous recevez la protection adéquate par rapport aux conditions de travail, consulter les normes européennes respectives.
- N'utiliser que des oculaires certifiés CE.
- Les matériaux pouvant venir en contact avec la peau du porteur sont susceptibles de provoquer des réactions allergiques chez les personnes sensibles.
- Des oculaires à filtre minéral renforcé ne doivent être employés qu'avec un oculaire arrière adapté.

CERTIFICATION

Le marquage CE a été délivré par l'organisme notifié 0070.
INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE ET DE SÉCURITÉ
AVENUE DE BOURGOGNE / B. P. 27, F54501 VANDOEUVRE, FRANCE

REPRESENTANT AGRÉÉ

GALIJU SARL